

Le 14 juin 2022

Arrêté n° 2022.06.635A

DELEGATION DANS LES FONCTIONS D'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL
A Monsieur Julien DECORTE
CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ

Le Maire de la Ville de Montélimar,

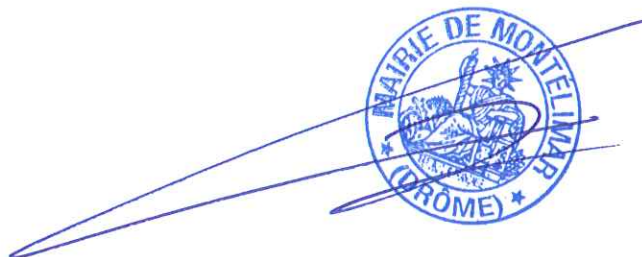
Vu le Code Civil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L 2122-18,

ARRETE

Article 1 : Monsieur Julien DECORTE est délégué pour exercer, en notre lieu et place, les fonctions d'Officier de l'Etat Civil jusqu'au 30 juin 2026..

Article 2 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à Monsieur le Procureur de la République, près le Tribunal de Grande Instance de Valence (Drôme).



The image shows a blue ink signature and an official circular stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE MONTEILIMAR' at the top and '(DRÔME)' at the bottom, with a central emblem. The signature is a large, stylized blue scribble that overlaps the stamp.

Le Maire